



CDAS du 31 mai 2022

La CGT a lu une déclaration liminaire dans laquelle elle a réaffirmé son attachement à une offre locale de prestations sociales au plus grand nombre d'agents, adaptées à leurs besoins et à leurs moyens. Elle a, notamment, déploré des propositions de sorties laissant un reste à charge de l'ordre de 40 € par participant et excluant, de fait, les familles les plus modestes.

Pour le Président, aucune catégorie d'agents ne doit être mise à l'écart de l'action sociale, qui doit bénéficier tant aux cadres A et A+ qu'aux cadres C.

Dans le cadre des réponses aux liminaires, le Président a fait un long point sur les difficultés de la restauration collective, répondant en cela à une demande de la CGT dans le cadre des questions diverses.

Il a pointé les problématiques existant sur les sites de Provins (où les prestations ont cessé depuis plus de 31 jours) et de Coulommiers (absences et départ à venir de l'agente en charge de la cantine) tout en rappelant que le Secrétariat général est catégoriquement opposé à la généralisation des tickets restaurant (qui doivent rester une solution de secours pour les sites isolés). Pour Lagny, une reprise par AGRAF est de plus en plus illusoire. Suite à une AGE, un bureau a été élu et l'association perdue. Toutefois, le petit nombre de rationnaires est un grand frein pour trouver un prestataire.

Il a indiqué que les agents Berkani ne sont plus remplacés et que le Secrétariat général mise sur les associations locales.

Pour Provins, la Délégation a été informée tardivement du problème et le Secrétariat général a validé un conventionnement avec un traiteur (Affinity) à effet au 13 juin. Les agents pourront effectuer individuellement, les commandes d'une semaine sur l'autre, sur le site du prestataire qui livrera des repas (entrée + plat + dessert) et facturera chaque rationnaire. Le tarif prévu est de 12 €, soit :

- 4 € après la subvention la plus élevée ;
- ou un reste à charge maximal de 5,34 € avec la subvention la plus faible.

Il est envisageable, par la suite, de conventionner avec Lagny si le nombre de rationnaires est supérieur à 10 et éventuellement (à réfléchir) avec Roissy où le traiteur actuel attend la fin du contrat pour arrêter sa prestation.

Il est ensuite passé à l'ordre du jour.

I. Approbation des PV des CDAS des 28 septembre 2021 et 8 février 2022.

II. Actions réalisées depuis le dernier CDAS (hors prestations avocate et psychologue)

	Nombre de participants	Prix unitaire	Subvention unitaire	Total subvention
L'Avare au Théâtre des Variétés (10 avril)	43	44,00	22,00	946,00
Offre jeux de société Berel Games (Pâques)	6	4,00 - 77,00	10,00	60,00
Gospels pour 100 Voix (20 mai)	119	46,00	23,00	2 737,00

Point sur les inscriptions (actions engagées) :

	Nombre de participants	Prix unitaire	Subvention unitaire	Total subvention
Dîner au Bus Toqué (11 et 25 juin)	18	109,00	38,00	684,00
Déjeuner dansant des Retraités (28 juin)	70	45,00	33,00	2 217,00
Disney en concert (29 octobre)	106	45,00	22,00	2 332,00

III. Actions à venir

Le prestataire des chèques cadeau a reversé 14 603 € suite à la non utilisation d'un grand nombre de chèques.

La CGT a voté pour l'augmentation de 10 € de la subvention des abonnements Bayard-Milan.

	Nombre de participants	Prix unitaire	Subvention unitaire	Total subvention
Abonnements Bayard-Milan (septembre)	200	56,00 - 108,00	30,00	6 000,00
Mini-séjour à Reims (28-29 novembre)	49	263,50	0,00	0,00
Noël au Parc (4 décembre)	1 600	20,00	20,00	32 000,00
Chèques cadeau	1 667	15,00		25 005,00

Afin de solder le budget CAL, la Délégation a présenté plusieurs propositions :

- ◆ Visite des Invalides avec dîner (le 29 novembre) ou Fête des Vendanges à Montmartre avec dîner (le 8 octobre) pour 100 participants ;
- ◆ Théâtre « Je préfère qu'on reste ensemble » (Michèle Bernier) au Théâtre des Variétés (le 11 décembre) ;
- ◆ Karting Buffo pour 130 adultes et 90 enfants (Sud 77) et Open site karting-bowling-laser game à la Briqueterie pour 130 participants (Nord 77) pour un budget global de 13 730 €.

La CGT a voté pour la pièce de théâtre, pour le cumul des deux sorties parisiennes (Invalides et Fête des vendanges) avec augmentation du nombre de participants et ouverture aux retraités. Elle a voté contre la Briqueterie et pour une limitation de Buffo à 100 participants.

Ont été retenus :

	Nombre de participants	Prix unitaire	Subvention unitaire	Total subvention
Visite des Invalides avec dîner	75		39	2 925,00
Fête des Vendanges avec dîner	70		36	2 520,00
Je préfère qu'on reste ensemble	100	54,00	27,00	2 700,00
Karting Buffo	100	98,00	50,00	5 000,00

Pour solder le CAL, la Délégation étudiera la possibilité de sorties supplémentaires (parc Davy Crockett aventure, Aqualagon) et au besoin une augmentation du nombre de places au Parc Astérix.

Les représentants CGT au CDAS